

# Portraits du Cher

## Emploi et population active

## **ÉLÉMENTS DE DÉFINITION**

L'activité est observée sur la part de la population âgée de 15 à 64 ans.

La population active, au sens du recensement de la population, comprend :

– la population active occupée, c'est-à-dire les personnes âgées de 15 à 64 ans qui déclarent :

- exercer une profession (salarisées ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

– à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi, âgées de 15 à 64 ans.

Les « inactifs » rassemblent, toujours parmi les 15-64 ans :

- les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés ;
- les retraités ou pré-retraités ;
- les autres inactifs.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (et non pas la population totale) :

$$\text{taux de chômage} = (\text{nombre de chômeurs} / \text{population active}) \times 100$$

	<b><i>Cher</i></b>	<b><i>Centre – Val de Loire</i></b>	<b><i>France métropolitaine</i></b>
<b><i>La population active (actifs ayant un emploi + chômeurs)</i></b>			
Taux d'activité <sup>1</sup> (15-64 ans)	<b>74,20 %</b>	75,10 %	74,30 %
Dont chômeurs <sup>2</sup>	<b>10,10 %</b>	9,40 %	9,60 %
Dont actifs ayant un emploi	<b>64,10 %</b>	65,70 %	64,70 %
<b><i>Le chômage des 15-64 ans</i></b>			
Taux de chômage <sup>3</sup> des 15-64 ans	<b>13,60 %</b>	12,60 %	12,90 %
Taux de chômage des 15-24 ans	<b>28,80 %</b>	26,30 %	26,40 %
Taux de chômage des 25-54 ans	<b>12,00 %</b>	11,10 %	11,60 %
Taux de chômage des 55-64 ans	<b>11,60 %</b>	10,20 %	10,70 %
<b><i>Indicateur de concentration de l'emploi</i></b>			
Nombre d'emplois de la zone pour 100 actifs ayant un emploi et résidant dans la zone	<b>96,30 %</b>	94,80 %	98,30 %
<b><i>Statut professionnel (population de 15 ans ou plus ayant un emploi)</i></b>			
Salariés	<b>86,90 %</b>	87,80 %	86,80 %
Non salariés <sup>4</sup>	<b>13,10 %</b>	12,20 %	13,20 %

1 Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (INSEE).

2 Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi (INSEE).

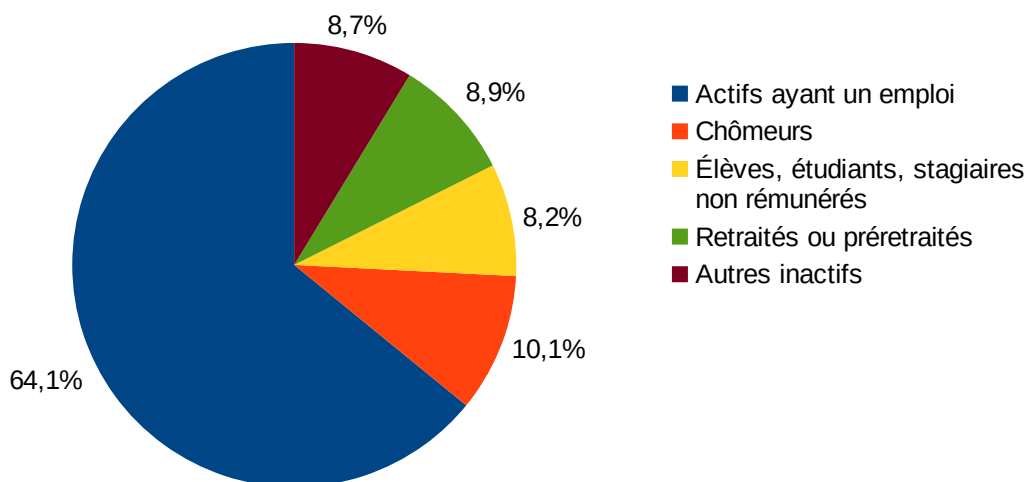
3 Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement de la population (INSEE).

4 Les non-salariés se différencient des salariés par l'absence de contrats de travail et de lien de subordination.

L'observation des populations actives se fait sur la population des 15-64 ans, correspondant à 58,69 % de la population totale dans le département du Cher en 2019.

### Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019

(Source: INSEE 2019 - exploitation principale)



La part des actifs ayant un emploi augmente légèrement entre 2013 et 2019, elle passe de 62,80 % à 64,10 % en 2019.

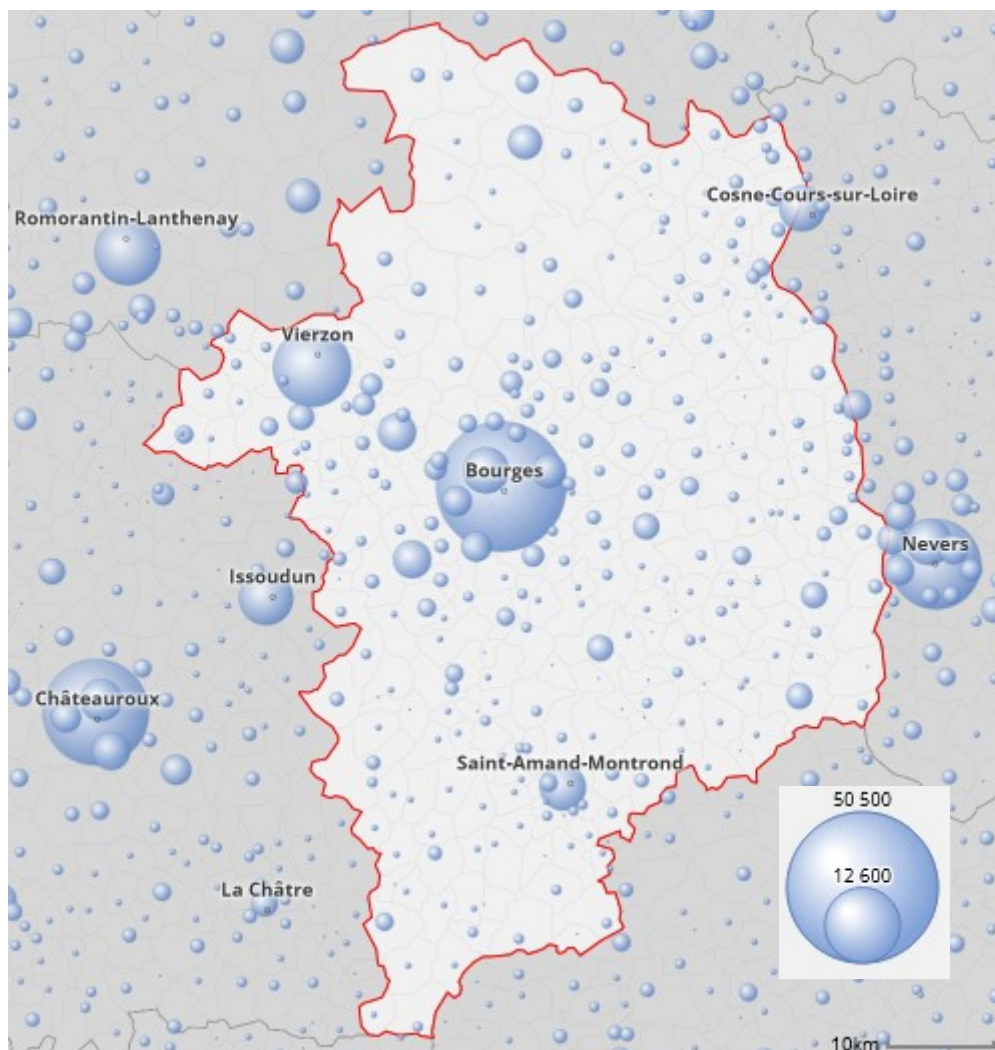
Dans le même temps, la part des chômeurs a légèrement augmenté ainsi que leur nombre au cours de cette même période.

La part des inactifs a quant à elle légèrement baissé, notamment due à la diminution de la part des retraités ou pré-retraités de 10,8 % à 8,9 %.

Pour le département c'est la ville de Bourges qui regroupe l'essentiel des actifs ayant un emploi (20,8 %), suivie de loin par Vierzon (6,8 %), Saint-Doulchard (3,1%) et Saint-Amand-Montrond (2,5 %).

## Actifs occupés de 15 à 64 ans ou plus en 2019

Source : INSEE RP 2019



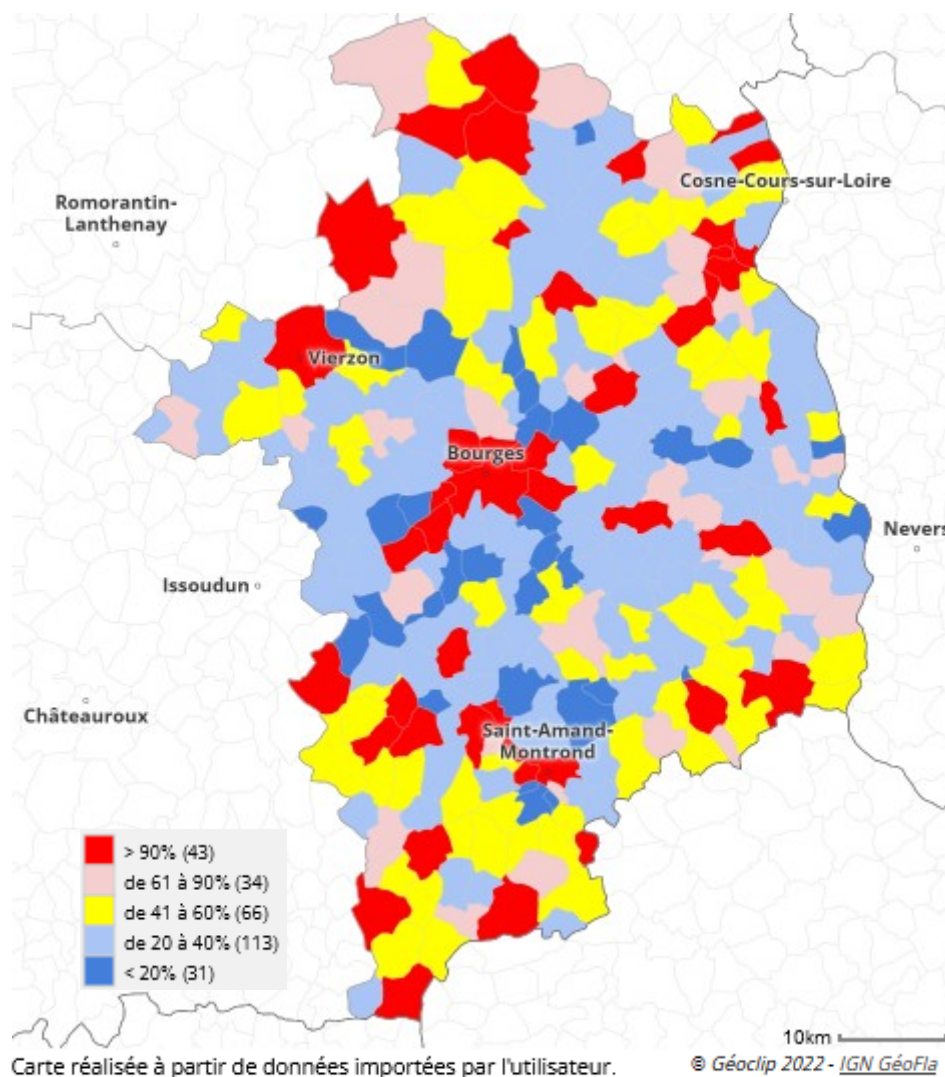
## 1. La concentration de l'emploi, répartition sur le territoire

### L'indicateur de concentration de l'emploi<sup>5</sup>

L'indicateur de concentration de l'emploi est de 96,3 % dans le Cher, ce qui signifie qu'il y a 96,3 emplois pour 100 actifs ayant un emploi et résidant dans la zone.

#### Indice de concentration de l'emploi en 2019

Source : INSEE RP 2019



<sup>5</sup> L'indicateur de concentration de l'emploi ou taux d'attraction de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans la zone d'emploi et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune étudiée (INSEE).

85,02 % des communes du Cher ont un indice inférieur à 90, ce qui les classe dans la catégorie des communes plutôt résidentielles. Certaines peuvent être qualifiées de très résidentielles en proposant moins de 40 emplois pour 100 actifs.

À l'inverse, d'autres communes sont très attractives sur le plan de l'emploi, avec plus de 200 emplois pour 100 actifs : Sancerre, Belleville-sur-Loire, Rians, Le Subdray et Avord. Toutefois une partie des emplois est pourvue par des actifs venant d'autres communes.

### *Lieu de travail des actifs*

La majorité des actifs de plus de 15 ans, soit 60,7 %, travaille dans une autre commune que celle de leur résidence en 2019. Cette part a progressé depuis 2013 (58,9 %).

La population active travaillant dans sa commune de résidence a donc diminué entre 2013 et 2019, notamment dans les villes principales : Bourges (-4,2 %), Vierzon (-6,6 %) et Saint-Amand-Montrond (-15,4 %).

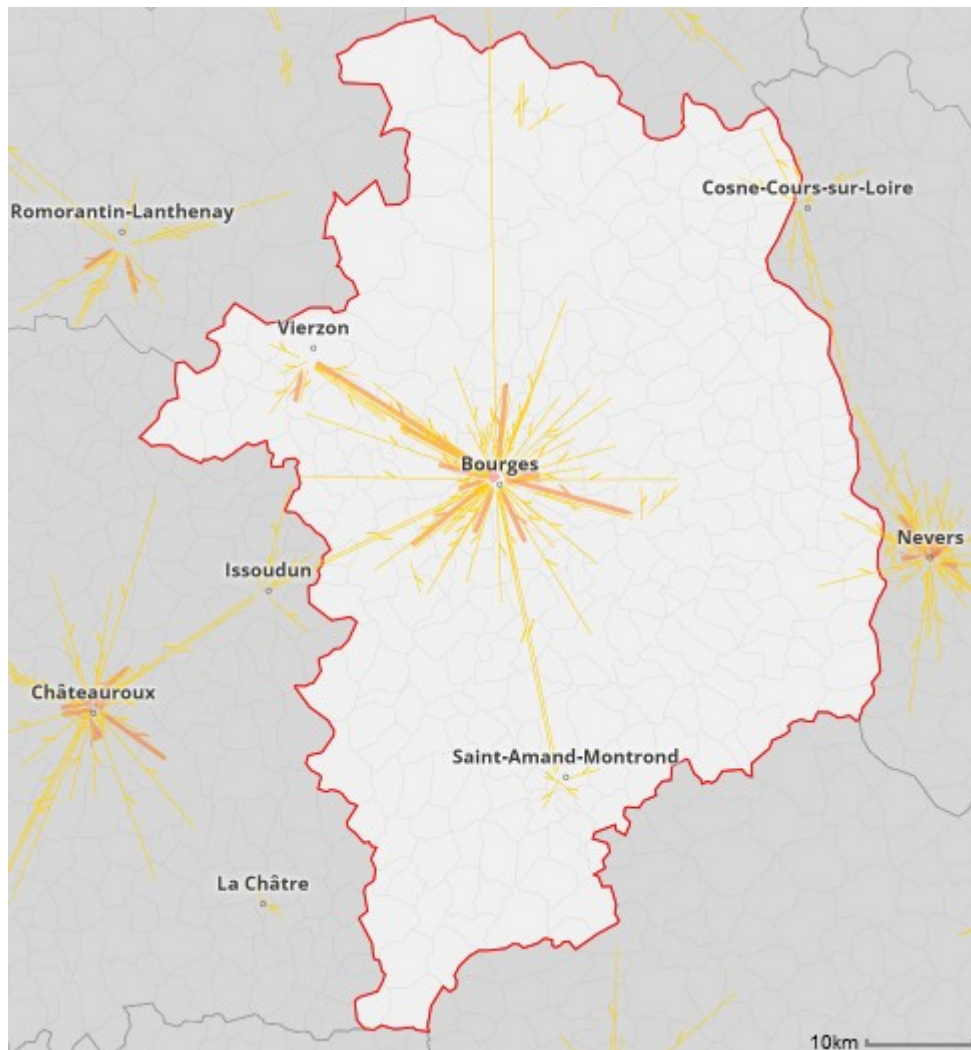
### *Déplacements domicile-travail dans le département en 2019<sup>6</sup>*

Les principaux flux de déplacements domicile-travail se dirigent vers Bourges et son agglomération, puis vers Vierzon, Avord, Saint-Florent-sur-Cher, Saint-Martin-d'Auxigny, et dans une moindre mesure Saint-Amand-Montrond.

<sup>6</sup> Flux supérieurs ou égaux à 100 actifs de plus de 15 ayant un emploi

## Déplacement domicile-travail en 2019

Source : INSEE RP 2019 – Flux mobilité (seuil : flux > 100)



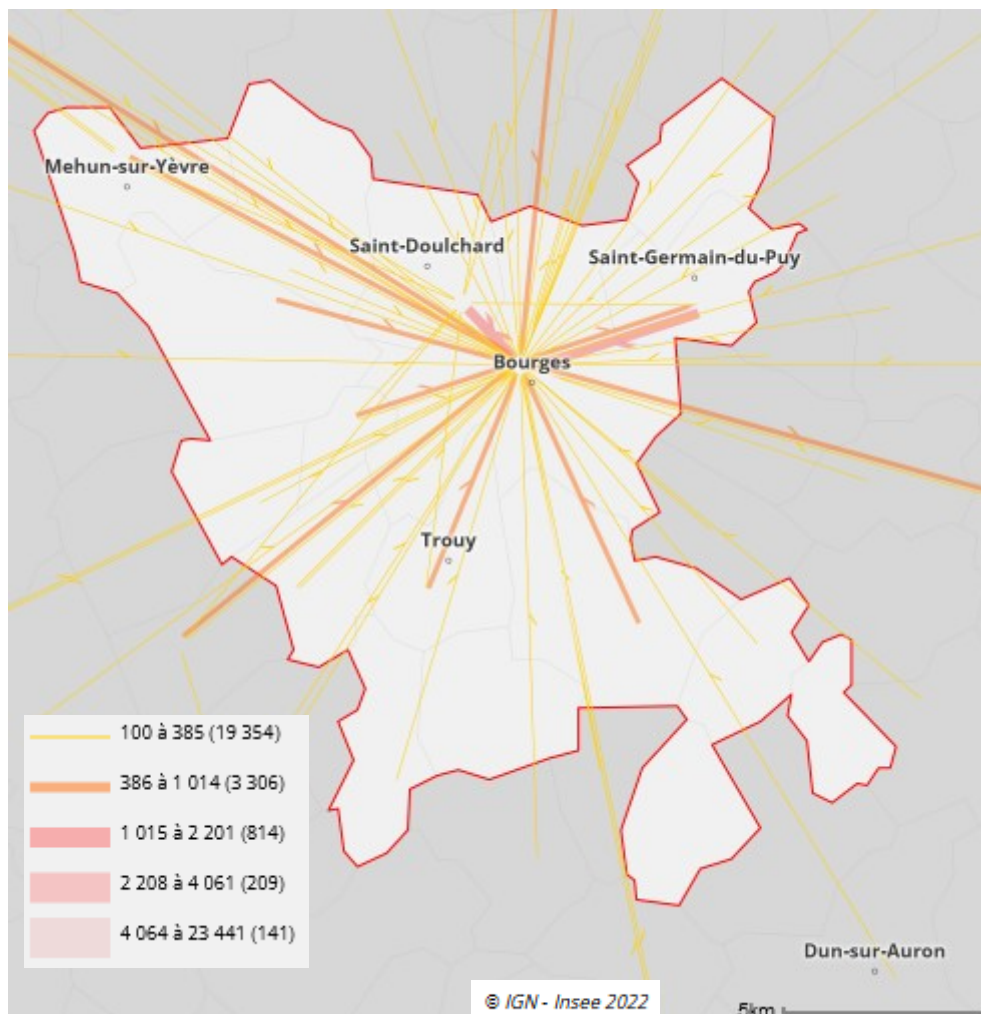


## Zoom à l'échelle de la communauté d'agglomération Bourges Plus

En 2019, à l'échelle de la communauté d'agglomération Bourges Plus, les flux de déplacement domicile travail (ou nombre de navettes) les plus importants concernent les dolchardiens travaillant à Bourges (+1 664 personnes ou navetteurs) et les berruyers travaillant à Saint-Doulchard (+1 611 personnes ou navetteurs).

### Flux domicile-travail en 2019

Source : INSEE RP 2019, exploitation complémentaire



Les mobilités professionnelles importantes vers Bourges concernent ensuite Saint-Germain-du-Puy avec 1 062 navetteurs, Trouy (958 navetteurs), Saint-Florent-sur-Cher (827 navetteurs) et la Chapelle-Saint-Ursin (802 navetteurs).

## 2 – Les actifs occupés

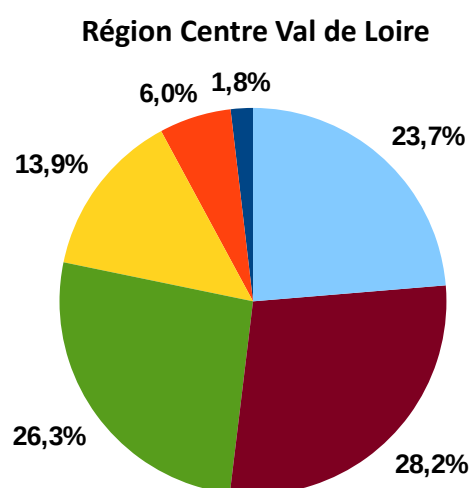
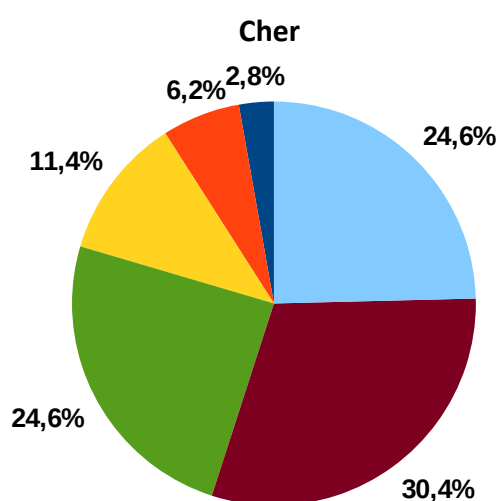
### La part des actifs ayant un emploi en 2019

La part de la population des 15-64 ans en 2019, ayant un emploi est de 64,1 % dans le département, en légère augmentation depuis 2013. Le taux d'emploi est de 66,4 % chez les hommes et 61,80 % chez les femmes. Il est plus élevé dans la classe d'âge des 25-54 ans (79,8 %).

Les trois villes principales ont des taux d'emploi inférieurs à la moyenne départementale : Bourges (59,1 %), Vierzon (54,4 %) et Saint-Amand-Montrond (55,7 %).

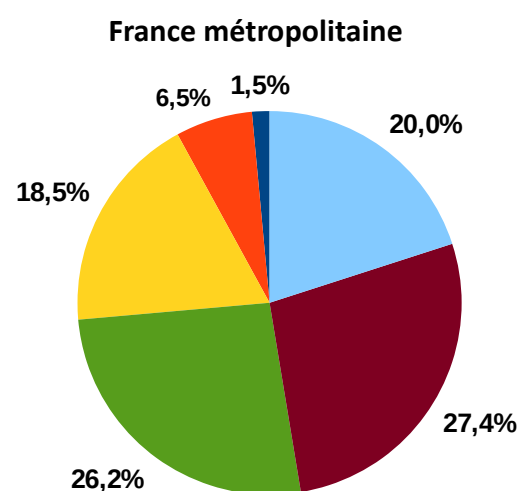
Ce taux est supérieur à celui du département dans une grande partie de la Champagne berrichonne, avec des taux pouvant atteindre 71,9 % au Subdray et 81,5 % à Lissay-Lochy.

### La population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle



#### Légende

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

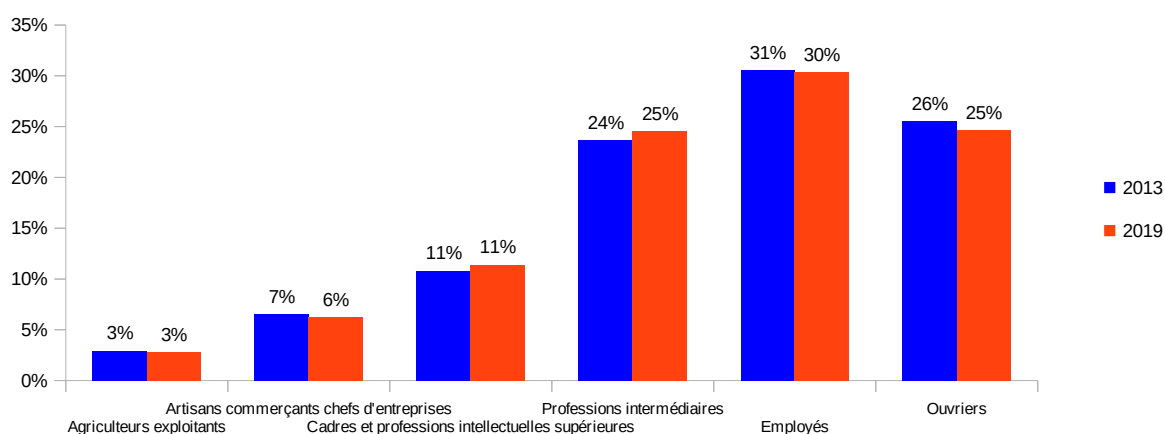


Dans le département du Cher, en 2019, les catégories socioprofessionnelles (CSP) « employés », « ouvriers » et « professions intermédiaires<sup>7</sup> » sont les plus représentés, comme pour la région et la France métropolitaine. La part des employés et des ouvriers est plus importante dans le Cher qu'en région Centre et qu'en France métropolitaine.

Entre 2013 et 2019, dans le département, les CSP « agriculteurs exploitants » et « ouvriers » sont en baisse, la même tendance est observée au niveau régional.

### Population active de 15 à 64 ans, ayant un emploi, selon la catégorie socio-professionnelle

Source : INSEE - RP 2013-2019



Les CSP « employés », « artisans, commerçants, chefs d'entreprises » et « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont stables depuis 2013. La part des professions intermédiaires a quant à elle légèrement augmenté.

### L'emploi selon le statut professionnel

En 2019, 86,9 % de la population de 15 ans ou plus ayant un emploi est salariée, dont 43,4 % sont des femmes. On relève que la part des non-salariés est plus importante dans le Cher (13,1 %) qu'en région Centre (12,2 %).

### L'emploi salarié

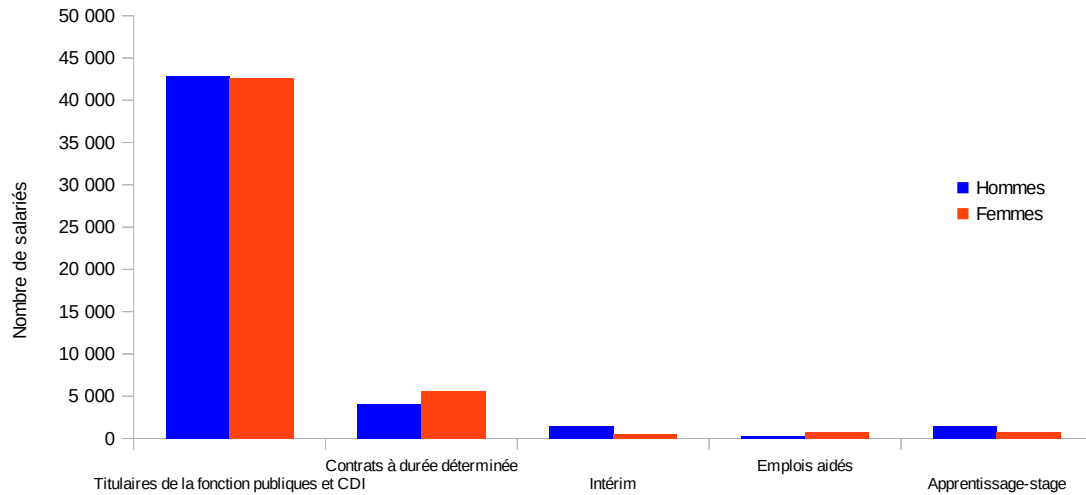
Dans ce domaine, 90,3 % des femmes de 15 ans ou plus ayant un emploi sont salariées contre 84,0 % pour les hommes. On note une majorité de salariés titulaires de la fonction publique et en contrats à durée indéterminée.

7 « L'appellation 'professions intermédiaires' est une création de la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Deux tiers des membres du groupe occupe effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers et employés. Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le domaine social ; parmi eux, les instituteurs, les infirmières et les assistantes sociales ». (INSEE)

Le temps partiel dans l'emploi salarié concerne surtout les femmes. Elles sont 25,3 % des salariées femmes de 15-64 ans à travailler à temps partiel, contre 6,4 % chez les hommes.

### Statut et condition d'emploi des salariés de 15 ans ou plus en 2019

Source : INSEE RP 2019 - exploitation principale - géographique



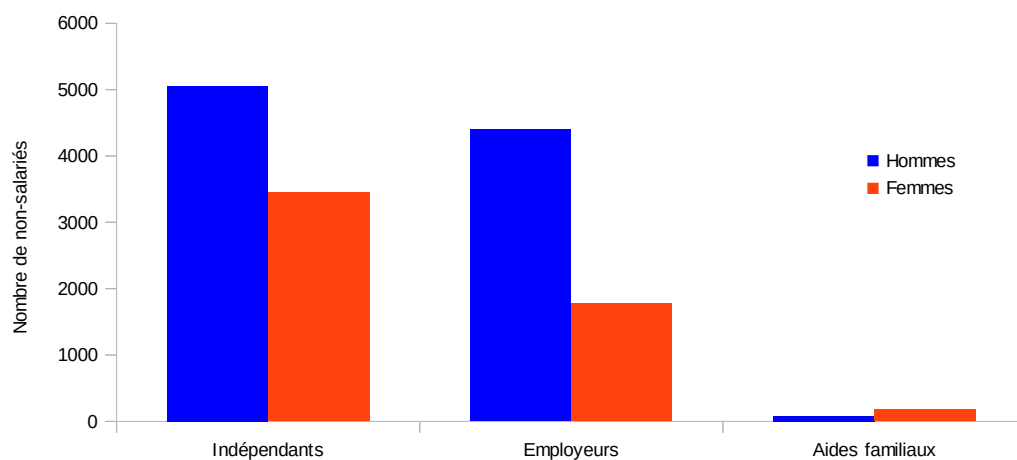
Entre 2013 et 2019, l'emploi salarié a légèrement diminué, on recense 5 284 emplois en moins dans le département.

### Les non-salariés

Les non-salariés se différencient des salariés par l'absence de contrats de travail et de lien de subordination. On les retrouve parmi les indépendants, aides familiaux ou comme employeurs par exemple.

### Statut et condition d'emploi des non-salariés de 15 ans ou plus en 2019

Source : INSEE RP 2019 - exploitations principales - géographique



En 2019, l'emploi non-salarié au sein de la population active se caractérise par une féminisation relativement faible (36,2 %).

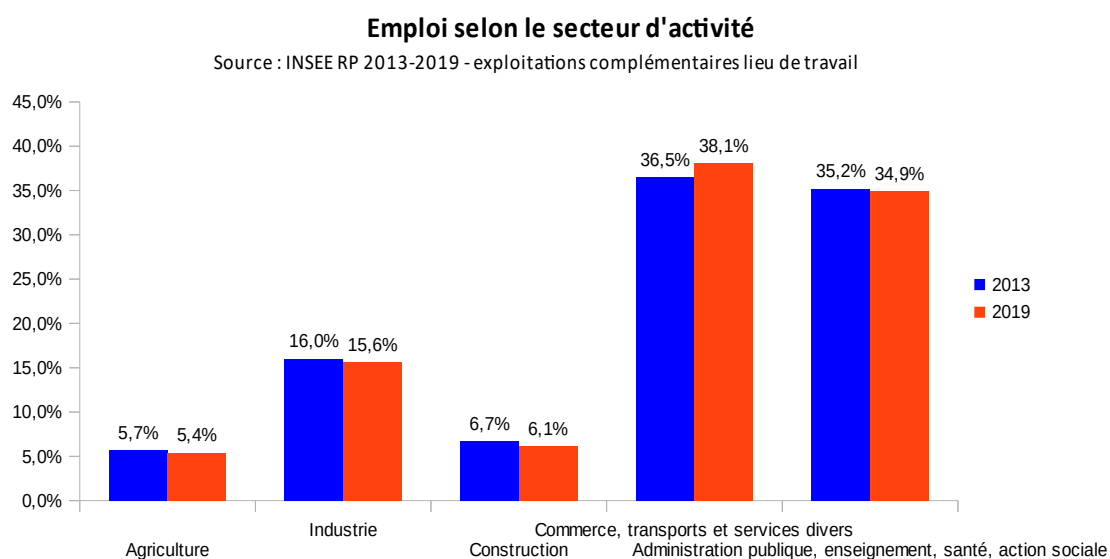
Les non-salariés sont nombreux dans le secteur agricole, ils représentent 56,1 % des actifs de cette catégorie socio-professionnelle. On les trouve également dans le secteur de la construction où 27,1 % des actifs sont non-salariés.

### L'emploi selon le secteur d'activités

Le secteur tertiaire regroupe le plus d'emplois, et connaît une progression depuis 2013. Les emplois industriels reculent.

Entre 2013 et 2019, la part des emplois liés à l'agriculture diminue légèrement. Le secteur de la construction a perdu 1 019 emplois dans la même période.

Le secteur des commerces, transports, services divers d'une part, et administration publique, enseignement, santé et action sociale, d'autre part, cumulent la part la plus importante de l'emploi dans le département. De plus, ils capitalisent un taux de féminisation important, respectivement de 47,8 % et de 67,7 %.



### 3 – Les actifs inoccupés : les chômeurs

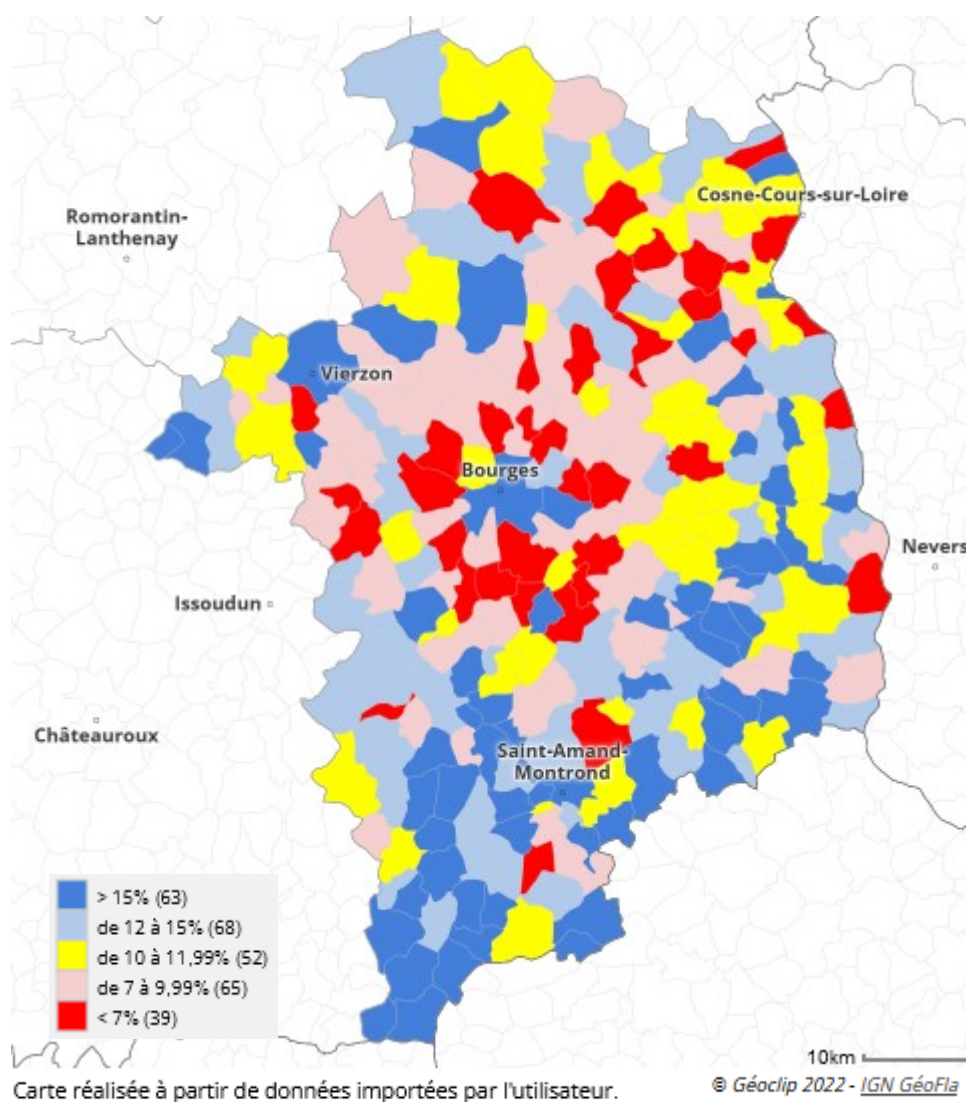
En 2019, le Cher compte 17 899 chômeurs. Le taux de chômage a très légèrement diminué depuis 2013, passant de 13,7 % à 13,6 %. Il est plus important qu'en région Centre-Val de Loire (12,6 %).

Le taux de chômage est plus important chez les personnes âgées de 15 à 24 ans (28,8 %), il diminue très légèrement par rapport à 2013 (31,7 %).

Les chômeurs représentent 10,1 % de la population des 15-64 ans en 2019.

#### Taux de chômage (au sens du recensement) en 2019

Source : INSEE RP 2019



On constate que les villes principales connaissent des taux de chômage beaucoup plus élevés : 16,2 % à Bourges, 21,4 % à Saint-Amand-Montrond et jusqu'à 23,4 % à Vierzon. Ailleurs dans le département, les taux de chômage les plus importants sont principalement localisés dans le sud et à l'est du département. Ils dépassent 20 % notamment à Grossouvre (26,1 %) ou à Vallenay (21 %).

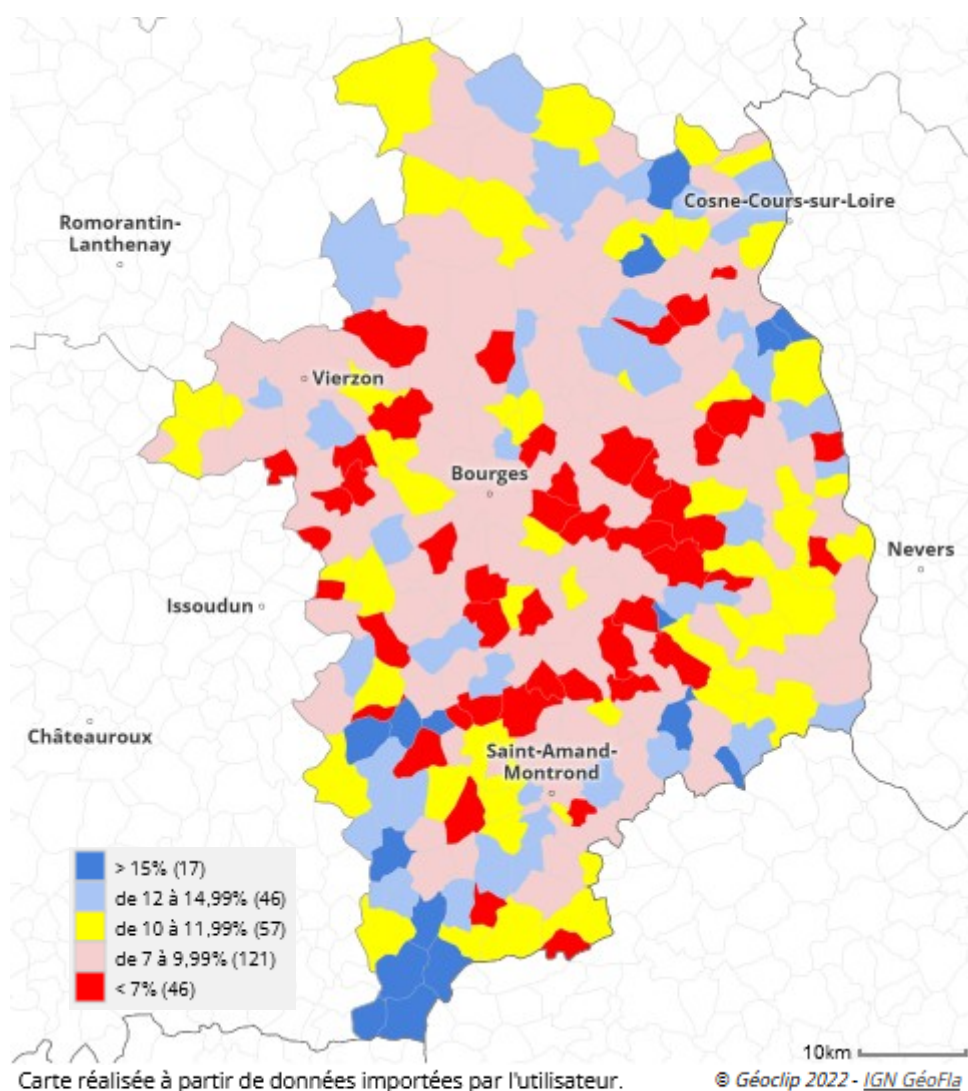
36,23 % des communes ont un taux de chômage inférieur à 10 %. Les taux de chômage les plus faibles sont localisés dans le centre du département, et en particulier en périphérie de Bourges.

#### 4 – Les retraités et pré-retraités

Les retraités et pré-retraités représentent 8,9 % de la population des 15-64 ans en 2019. Cette part est en diminution depuis 2013 (10,8 %).

##### Part des retraités et préretraités dans la population des 15-64 ans en 2019

Source : INSEE RP 2019



La part des retraités et pré-retraités est plus faible dans le centre du département (4,15 % à Avord, 7,2 % à Bourges), mais devient très élevée, dépassant les 20 %, dans certaines communes du sud comme Maisonnais (23 %) et Saint-Aignan-des-Noyers (21,4 %).